

Mercredi 9 mai 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARCOURSUP 2018 : Clôture de la première phase de la procédure de préinscription dans l'enseignement supérieur

Au 31 mars 2018 s'est achevée la première étape de la procédure nationale de préinscription Parcoursup. Les lycéens, apprentis, étudiants en réorientation, et candidats inscrits à l'étranger ou non scolarisés, ont confirmé leurs vœux, transmis pour examen par les commissions d'examen des vœux mises en place par les établissements d'enseignement supérieur.

L'analyse des premières données permet de constater que les futurs étudiants se sont appropriés avec facilité la nouvelle plateforme Parcoursup. Ainsi 810 957 candidats ont formulé au moins un vœu, dont 16 242 candidats de l'académie de Caen. Ces 16 242 candidats sont répartis de la façon suivante : 13 011 lycéens, 2 297 étudiants en réorientation, et 934 autres candidats, essentiellement des jeunes non scolarisés ou issus de pays étrangers.

Parmi les lycéens de terminale, les bacheliers généraux sont les plus nombreux à avoir confirmé au moins un vœu. Ils représentent 61% des candidats ayant confirmé au moins un vœu; suivent les bacheliers en filière technologique soit 21% des candidats ayant confirmé au moins un vœu et les bacheliers de la filière professionnelle soit 18% des candidats ayant confirmé au moins un vœu.

Au total, ce sont un peu plus de 6,3 millions de vœux qui ont été confirmés par les candidats inscrits sur la plateforme répartis entre les 13 000 formations proposées sur Parcoursup.

Pour l'académie de Caen, 84% des vœux confirmés l'ont été par des lycéens en terminale, 11% par des étudiants en réorientation et 5% par des candidats non scolarisés cette année, inscrits à l'étranger ou autres candidats.

Les filières sélectives de l'enseignement supérieur attirent de nombreux candidats. Ainsi, 68% des 6,3 millions de vœux concernent les filières sélectives (STS, CPGE, IUT ou écoles). Dans l'académie de Caen, 67% des vœux ont été exprimés en filières sélectives.

Les licences représentent quant à elles, 32% des vœux confirmés soit un peu plus de 2 millions de vœux. Au total, ce sont 551 593 candidats qui ont confirmé au moins un vœu dans une licence contre 630 378 candidats en 2017. Dans l'académie de Caen, 32 078 vœux (33%) ont été exprimés vers les licences. La baisse des vœux par rapport à la campagne APB 2017 s'explique par la suppression des dispositifs de contrainte des vœux comme les « pastilles vertes » ou encore les vœux groupés obligatoires pour certaines licences. L'année dernière, 377 659 candidats, étaient concernés par ces contraintes.

Afin de garantir une place à chacun dans l'enseignement supérieur, 19 000 places supplémentaires ont d'ores et déjà été financées pour accueillir les futurs étudiants dans de bonnes conditions à la rentrée 2018. Ces places ont été créées dans les filières les plus demandées par les étudiants. Pour les académies de Caen et Rouen cela représente 765 places supplémentaires pour la rentrée 2018. Le Gouvernement adaptera au mieux les moyens complémentaires à affecter après le début de la phase d'admission.

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

CONTACTcommunication@ac-caen.fr**Laure Cours-Mach**

Responsable

02 31 30 16 35 / 06 79 31 21 09

Fanny Gallien

Assistante

02 31 30 15 03